

De plus, le temps partiel reste, pour certaines femmes un facteur de stress supérieur à la moyenne.

L'Entreprise doit donc tout mettre en œuvre afin que ce choix de temps partiel soit respecté et ne nuise pas à la carrière des femmes.

#### **FO vote contre**

#### **Un Intervenant SNB**

A l'ère de la gouvernance de la Diversité, avec des mesures concrètes constatées en faveur de l'équité professionnelle entre les hommes et les femmes, le SNB BNP Paribas constate les progrès réalisés en 2013 en matière de promotion du parcours professionnel des femmes comme en matière d'équilibrage des rémunérations fixes effectives.

Un effort reste à fournir sur les rémunérations variables des femmes, notamment lors d'un retour de congé maternité ou parental, ou en cas de temps partiel.

De plus, la question de la parité se pose encore à tous les niveaux, notamment parmi les métiers du management, et ce ne sont pas les recrutements qui vont la résoudre surtout chez les cadres ! Le jour où la banque atteindra la parité totale au parmi les SMP (senior managers) est encore loin et nous le regrettons.

Vous avez fait de la lutte contre les discriminations un enjeu majeur figurant dans les tableaux de bord du pilotage du groupe et dans les principes du management au titre du People Care. Ceci est à souligner, certes, mais il convient de continuer les progrès :

- en vous engageant désormais, comme annoncé en séance, à souligner lors des entretiens RH les mesures de rattrapage salarial à venir, en application du budget équité d'1.2 M€ annuel annoncé,
- en sensibilisant tous les managers, à l'urgence d'amener nos organisations vers plus de parité et vers un plus franc respect de l'articulation entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales. Ce dernier point passe notamment par la juste valorisation du temps partiel, la lutte contre le « présentisme », la promotion de la parentalité y compris chez les hommes, le « mentorat » des collaborateurs évolutifs sans distinction de genre, d'origine, d'âge ou d'état de santé.

**Pour l'heure, le SNB BNP Paribas prend acte du bilan présenté par BNP Paribas dans son dernier Rapport Egalité entre les femmes et les hommes.**

Pour extrait, certifié conforme  
Le Secrétaire du CCE  
M. Jean Philippe TANGHE

